



ATSEM : ON AVANCE !



Le partage de vos problématiques et la crainte d'un conflit d'ampleur dans les écoles, a motivé la collectivité à nous faire des propositions écrites susceptibles de répondre à vos principales revendications avec notamment :

Dès 2018 : des concertations avec l'éducation nationale pour l'amélioration du fonctionnement ATSEM/enseignant :

- l'une concernant le périmètre d'intervention de chacun des professionnels dans l'école et du respect du temps de pause
- l'autre concernant le travail à mener sur la charte des ATSEM, qui doit associer tous les acteurs concernés.

1^{er} semestre 2019 : un travail sur l'usure professionnelle, matériel et organisationnel, la reconnaissance de la pénibilité (fiche de poste, charge de travail)

D'autres thématiques ont également été identifiées :

- taux d'encadrement scolaire et péri-scolaire
- propreté de l'enfant (accueil obligatoire des enfants à partir de trois ans et ce même avec des couches!)
- accueil des enfants avec handicap

Votre refus de l'installation de machines à laver dans les écoles a également été affirmée, ou proposition de créer un poste de lingère.

Les ATSEM présentes à l'information mensuelle organisée par l'intersyndicale **ont unanimement voté une suspension du préavis de grève.**

Ce préavis sera toutefois réactivé si la collectivité ne tenait pas ses engagements.

Néanmoins, afin de répondre au plus près à vos attentes, la CGT et la CFTC ont décidé de mettre en place, avec les ATSEM volontaires, deux journées de travail afin de notamment travailler sur votre fiche de poste et sur des propositions de nature à améliorer votre quotidien de travail.

Cette question sera évoquée lors de la prochaine réunion d'information mensuelle du 9 juillet prochain.

